

COMBAT OUVRIER

ORGANE OFFICIEL DE L'USTKE



**Smig à 150.000 FCFP...
oui mais !**

MENSUEL N°21
NOVEMBRE 2009
100 FR\$

Actualité Syndicale



Pages 4-5

CSP/VÉOLIA
Un accord de méthode
pour chaque syndicat

Espace Militant



Page 11

Portrait
Ludmila Donardin

Echos Des Fédés



Page 12

BUREAU ELARGI
Que doit-on faire avant
le Congrès ?

Actualité Internationale



Pages 14-15

HONDURAS
12 syndicalistes tués
depuis le coup d'Etat

Dossier **Politique**

*Le foncier débattu
en Directoire Politique
et nouvelles élections aux Iles*
Pages 8 et 9



Actualité syndicale

- CSP/Véolia : Un accord de méthode pour chaque syndicat
- Pierre Ferracci, patron du groupe Alpha
- Pacifique Jardin : Un accident du travail non déclaré

Pages 4-5

Pages 6-7

Page 7

Espace militant

- Point de vue : Ma kanaky
- Comité 31 de solidarité avec la kanaky
- Portrait : Ludmila Donardin

Page 10

Page 10

Page 11

Echos des fédés

- Bureau Elargi : Que doit-on faire avant le Congrès ?
- Comité Directeur : Solidarité, Smig, financement des syndicats
- Environnement : Possible disparition des crabes à Teremba

Page 12

Page 13

Page 13

Actualité internationale

- Honduras : 12 syndicalistes tués depuis le coup d'Etat

Pages 14-15

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit
Rédaction : Ingrid Chanene
Conception et réalisation : SCOV
Photos : Ingrid Chanene, Louis Kotra Uregei
Impression : E.I.P.

Tirage : 2000 exemplaires

Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.

© 27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

Le Smig à 150.000 FCFP

Bien évidemment nous ne pouvons qu'être d'accord avec cette proposition dès lors qu'elle contribue à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés. Sauf que le mécanisme proposé par le gouvernement sous la pression du Medef ne s'inscrit absolument pas dans la logique de partage des richesses.

En effet, augmenter le SMG (Salaire Minimum Garanti) en augmentant le plafond de RBS (réduction des charges sur les bas salaires) qui passerait de 162.000 à 225.000 CFP aura pour conséquence de faire payer toute ou partie de l'augmentation du SMG par la Cafat et non par les entreprises. Certes, il y a des sociétés qui ont ou auront des problèmes financiers et c'est pour celles-ci et uniquement pour elles qu'il faut mettre en place un dispositif d'accompagnement. Encore faut-il, que le dépôt des comptes des entreprises au tribunal administratif, déjà obligatoire mais non respecté, fasse l'objet de sanctions financières et pénales dissuasives donc fortes.

Le gouvernement doit avoir le courage politique de dire aux patrons " *mettez votre fiche de paie sur la table* " car on ne peut pas éternellement ne parler que des salaires des salariés en occultant ceux des chefs d'entreprises et des actionnaires.

On ne pourra aborder et travailler efficacement sur la notion de partage des richesses que lorsqu'on saura enfin qui gagne quoi et mettre un terme aux discours démagogiques visant à laisser croire que les salariés doivent accepter tout et n'importe quoi et que les patrons sont de droits divins dans leurs entreprises.

Le seul dialogue social qui tienne la route est celui qui est mis en œuvre sur le terrain et le terrain est nul par ailleurs que dans chaque entreprise.

Le Bureau Confédéral de l'USTKE.

•
•
•
•
O
T
I
D
E

Un accord de méthode pour chaque syndicat

Après Véolia, une autre holding arrive sur le marché de la propreté urbaine de Nouméa, la Société Star Pacifique, filiale du Groupe Suez. Les syndicats s'en sortent tout de même bien avec un accord de méthode conclu entre le groupe Véolia et l'USTKE concernant le transfert des activités de la collecte de Nouméa et la restructuration des activités de la CSP. Les autres syndicats de l'entreprise ont obtenu satisfaction auprès des représentants des collectivités. Reste à voir l'application sur le terrain.

Les 21 et 22 Septembre une intersyndicale formée par l'Usoenc et la Cstnc de la CSP-Véolia distribuent à tour de bras des tracts signalant entre autre le manque de transparence de sa direction. " On est dans le flou total ", a indiqué le représentant de l'intersyndicale, Henri Juny, déplorant par la même occasion le manque d'information. La direction de Véolia et la mairie en prennent pour leurs grades. " Nous dénonçons ces méthodes méprisantes ainsi que cette mascarade sociale de la part de la Direction Régionale et de la Mairie de Nouméa ", pouvait-on lire sur le tract. " Depuis le mois d'avril, nous n'avons pas eu de comité d'entreprise ", pointant du doigt au passage les méthodes désavouées de sa direction.

Prudente sur les actions menées par l'intersyndicale, de son côté la section STKE de la CSP-Véolia a tenu à s'éloigner de toute cette agitation d'envergure et elle a préféré se préparer aux négociations. Tommy Fau Fau, délégué syndical de la section STKE a tenu une conférence de presse, en compagnie des membres du bureau de la section, le 23 Septembre dernier, dans leur local à Ducos. Comme leurs camarades de l'intersyndicale, notre représentant syndical a déploré la situation sociale de l'entreprise. " On s'inquiète du climat social ", a répété Mr Fau Fau. Mais par contre il a souhaité vivement " accompagner les repreneurs " au cas où l'éventualité se présentait. " Le manque d'investissement de Véolia aux différents services d'hygiène " a



23 Septembre dernier, conférence de presse de nos représentants syndicaux CSP/Véolia dans leurs locaux à Ducos. Ils ont souhaité la garantie de leurs emplois et leurs acquis sociaux.

regretté notre représentant syndical. " On a toujours répondu aux attentes de Véolia, aux attentes des mairies... ", a-t-il indiqué. Inquiet sur le devenir des salariés de l'entreprise en particulier des soixante-dix que compte la section STKE, Mr Fau Fau avec ses collègues de sa section ont rencontré tour à tour les dirigeants de la mairie en charge du dossier, Philippe Germain, membre du gouvernement en charge du commerce et de l'industrie et la Direction du Travail et de l'Emploi avec son représentant, Pierre Garcia. " Ce que nous aimerions, c'est accompagner la mairie, Véolia et les repreneurs dans le changement et enterrer la hache de guerre. Mais aujourd'hui, il faut nous écouter

en amont sinon... on va droit dans le mur ", a-t-il insisté. Ces fortes inquiétudes des syndicats a tout de même trouvé un écho auprès de la Direction de Véolia, et dont on s'étonne que cela n'a pas fait plus de bruit que cela. Pouvait-on entendre dans les couloirs de la direction : quel serait l'impact d'une intersyndicale entre l'Usoenc, l'Ustke, la Cstnc, le Slua ou une alliance entre les deux syndicats les plus représentatifs de l'entreprise ? Mais rien de tel, si ce n'est que l'on se doute que la holding était si pressée de se retirer des services qui ne lui rapportent pas. Une vérité à demi-cachée de la direction.

Qu'on se rassure, le groupe Véolia existe depuis plus de vingt-ans. Ce



21-22 Septembre dernier, les camarades de l'USOENC et de la CSTNC font le forcing sur chaque rond-point stratégique de Nouméa. Leurs représentants dénoncent un "volet social" qui ne tient pas compte de plusieurs services mises au placard. A aucun moment, ils n'ont été inquiétés par les forces de l'ordre au rond-point Berthelot !

sont les pères des salariés affiliés à l'US-TKE qui ont aidé à la mise en place de la privatisation de l'entreprise, a rappelé notre D.S.

Véolia a assuré le ramassage des ordures ménagères et l'entretien des accotements verts de la voirie urbaine. Mais pourquoi le soumissionnaire se retire-t-il aujourd'hui de ce marché ? Il n'a pas su à un moment étendre sa toile où le marché était en forte croissance mais où le domaine social était grisonnant ! Une première réponse à tout ce ramdam : des grèves à répétition, les surenchères syndicales, les pannes répétées des camions (manque de moyens matériels), un service de ressource humaine dépassé voir fragilisé. On peut comprendre les revendications de nos camarades syndiqués qui depuis plus de cinq ans ont obtenu différentes primes (prime du 13^{ème}

mois, prime d'intéressement, capital décès, assurance-vie...). Tout cela leur va de bon droit. Des positions extrêmes, certes on conduit dès fois nos représentants syndicaux à se faire entendre et surtout à se faire comprendre. Mais les solutions ne sont pas si simples pour la collectivité publique vis-à-vis de ses administrés.

24 Août dernier, les syndicats apprennent officiellement le retrait de Véolia du marché de la Ville de Nouméa. Que s'est-il donc passé ? La mairie devait à tout prix répondre à l'exaspération de

la population en sectorisant (six activités découpées en 11 lots *) et en valorisant le ramassage des ordures ménagères tout en offrant la possibilité à plusieurs entreprises de répondre aux appels d'offres.

A ce jour, ce qui est certain, c'est qu'un grand groupe réunionnais, une filiale de Suez environnement, SITA, viendrait à reprendre le marché de la collecte des ordures ménagères dès le 1^{er} Décembre. Nous le saurions si les entreprises calédoniennes pouvaient être aussi généreuses que les grands groupes. Dénommée, la Société Star Pacifique, filiale du Groupe Suez, s'est vue attribuer cinq lots sur six. Elle reprendra les 146 salariés de Véolia. Une entreprise calédonienne d'espaces verts, Polo Green, devra gérer 46 salariés dès le mois prochain. Saura-t-elle conserver les acquis sociaux des salariés ? ■

INTERVIEW DE JEAN-LOUIS RECEVEUR

Directeur délégué de la csp/véolia

" Je considère que les entreprises calédoniennes sont en capacité de réaliser ses travaux ".

Combat Ouvrier : Actuellement comment se présente la situation des salariés de Véolia ?

Jean-Louis Receveur : Nous sommes entrain avec les repreneurs des contrats de la ville de Nouméa de mettre en place le transfert des salariés qui devrait être effectif au 30 novembre.

C. O. : Donc d'ici la fin de l'année, il y aura une autre configuration de l'entreprise.

J-L R. : Il y aura une autre configuration dans le sens où Véolia a décidé de ne pas poursuivre au niveau des activités de service mais de concentrer ses efforts sur les activités techniques qui sont principalement le traitement des déchets ménagers.

C. O. : Est-ce que ce n'est pas une stratégie du groupe depuis quelques années de vouloir conserver des activités qui rapportent à Véolia ?

J-L R. : On ne peut pas dire ça. C'est lié effectivement à une stra-

tégie de l'entreprise mais je considère que les activités de service (qui sont par nature éloigner des centres de décision et des centres d'expertise de Véolia) n'avaient plus leurs places.

Je considère que les entreprises calédoniennes sont en capacité de réaliser ses travaux.

Elles ne demandent pas une technicité exceptionnelle et elles ne demandent pas à être mises en réseau.

C. O. : Par rapport au transfert des salariés, les départs en pré-retraite comment ça se passe pour cette catégorie de personnel ?

J-L R. : En Calédonie, il n'y a pas de pré-retraite mais des retraites anticipées. Donc chaque cas est étudié individuellement d'autant que dans la profession la pénibilité est prise en compte et les gens bénéficient d'un régime dérogatoire. Donc chaque cas est vraiment pris en compte individuellement.

*192 salariés sont concernés par le transfert de Véolia à Sita, filiale du Groupe Suez. Ici, il est nommé Société Star Pacifique.

Découpage de six activités en 11 lots :

- maîtrise d'ouvrage (2 lots) ;
- ordures ménagères (2 lots) ;
- déchets verts (2 lots) ;
- nettoyage (2 lots) ;
- coupe/ratissage (2 lots) ;
- corbeille (1 lot).

Les services restants à la CSP-Véolia : le centre d'enfouissement technique, l'atelier mécanique, l'administratif, les déchets industriels, les services généraux. Une centaine de salariés occupent ces services.

Pierre Ferracci, le patron du groupe Alpha



Rencontre avec Pierre Ferracci. En déplacement au pays durant la semaine du 19 Octobre, le grand boss du groupe Alpha nous livre le bilan de son séjour au pays avant son retour en France. Mise en place des états généraux sur la formation professionnelle, le suivi de Prego... un tour d'horizon de ce qui peut se faire avec le groupe.

Pierre Ferracci : Je dirige le groupe Alpha qui regroupe 1200 collaborateurs. Il est représenté sur l'île à la fois par les activités de Sécafi et de Sodie Pacifique (1). Au niveau de la métropole et de ces quelques activités à l'étranger, le groupe Alpha s'occupe de conseil aux comités d'entreprises (C.E.), d'accompagnement des organisations syndicales au niveau des C.E., notamment dans les restructurations et des plans sociaux qu'il rencontre. Nous sommes également présents sur les questions de santé au travail, sur les conditions de travail. Nous travaillons beaucoup pour les collectivités territoriales, également pour les entreprises afin d'accompagner les licenciés économiques, les salariés qui sont victimes de restructuration. Egalement, nous travaillons aussi avec le service public de l'emploi puisque Sodie a été un des principaux opérateurs choisis par le Pôle Emploi afin de l'aider à traverser la vague de chômage que l'on connaît en métropole. Donc aujourd'hui, en année pleine nous accompagnons plus de 30 000 demandeurs d'emploi sur le territoire métropolitain.

Combat Ouvrier : Quel est le but de votre mission au pays ?

P. F. : L'objectif était de regarder comment fonctionne le dispositif Sodie Pacifique autour de Prego (2). Nous avons une mission importante qui nous a été confiée par la province Sud à la fois sur les enjeux de reclassement des salariés dès la fin du chantier de Goro et en même temps une réflexion sur le potentiel de développement économique de la province Sud et plus largement de l'île. Donc, je suis venu

vérifier que l'équipe de Sodie Pacifique travaillait dans de bonnes conditions. J'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de personnalités à la fois de la province Sud, du gouvernement et des partenaires sociaux. J'en ai profité également pour regarder comment ça se passait pour Secafi avec Pierre-Yves Bour (3) qui nous représente ici. Nous avons effectué depuis une vingtaine d'années un travail important d'assistance des C.E. auprès notamment de l'USTKE. C'est avec eux que nous avons commencé à travailler bien qu'aujourd'hui on travaille aussi avec d'autres organisations syndicales. C'est avec l'USTKE que se passe l'essentiel de nos missions auprès des C.E.

C. O. : En ce qui concerne le programme Prego, à quel stade se situe-t-on ?

P.F. : Globalement, le programme se passe bien. Le nombre de démobilisés est moins important que prévu. C'est dû au retard du chantier de Goro. On traite actuellement 300 démobilisés sur les 1500 prévus au départ. On est un peu tributaire de l'avancement du chantier sachant que celui-ci est soumis à des aléas économiques voire politiques. Donc, nous nous adaptons. Nous avons vu avec la province Sud comment adapter le dispositif à cette évolution du chantier.

C. O. : On va revenir sur votre rencontre avec les dirigeants de l'USTKE. Que reprenez-vous de vos discussions avec nos responsables ?

P. F. : C'est la quatrième fois que je viens sur le territoire. J'en ai profité pour faire le point avec vos dirigeants, notamment sur la situation économique et politique du

territoire. C'est évident que c'est un peu complexe car il y a eu les événements de ces derniers temps qui ont marqué l'USTKE, notamment avec l'arrestation de son président. Ils m'ont laissé entendre que c'était un passage difficile et complexe mais qu'ils étaient confiants dans l'avenir. Les dirigeants avaient bon espoir de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. On a discuté du dispositif Prego mais qui bien entendu cela ne concerne pas tous les salariés de la province Sud, ni de l'île mais la démarche que nous réalisons avec Sodie Pacifique les intéressent.

C. O. : Il y a eu un forum social, en milieu de semaine (le 21/10). Le dialogue social, est-ce que vous intervenez dans ce dispositif ?

P. F. : J'ai assisté à ce forum social. Nous ne sommes pas rentrés pour l'instant dans ce dispositif. Nous sommes prêts si les différents partenaires y sont intéressés à nous rendre utile. Sur le territoire métropolitain, nous sommes habitués à travailler traditionnellement avec les organisations syndicales, les organisations patronales, les représentants de l'Etat, les représentants des régions. J'ai fait état aux organisateurs de ce colloque des choses que nous avons faites dans le domaine de la formation professionnelle. J'en ai parlé d'ailleurs aussi aux dirigeants de l'USTKE car c'est un domaine qui représente un enjeu important pour l'île. Des états généraux sur la formation professionnelle sont envisagés dans le courant du 1^{er} semestre de 2010, d'après le gouvernement calédonien. En métropole, on m'avait demandé d'animer un groupe de travail où il y avait à la fois les représentants de l'Etat, des syndicats, des patrons, les représentants des régions qui ont des prérogatives dans le domaine de la formation. L'objectif était de préparer à la fois les négociations entre tous les partenaires sociaux et la loi qui vient d'être votée par le parlement. Donc, c'est une expérience qui peut-être

très utile sur le territoire afin de coupler la réflexion sur le développement économique et sur les enjeux de formation professionnelle, notamment pour permettre aux plus défavorisés des salariés de bénéficier d'une ascension sociale, d'une évolution professionnelle dans les entreprises. J'espère que nous pourrions jouer un rôle dans la préparation et dans l'animation de ces états généraux sur la formation. J'espère que j'y retrouverai l'USTKE, et il y a des choses importantes à faire pour les organisations syndicales.

C. O. : Cela suppose que tous les partenaires sociaux seront conviés ?

P. F. : Effectivement, cela suppose que tout le monde se mette autour d'une table. Mais ce n'est pas toujours facile sur le territoire. Mais en France, la mission que j'ai conduite a débouché sur un accord unanime de l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, CFTC, F.O., CGC) et de l'ensemble des organisations patronales. Il y a sûrement des pistes à étudier sur l'île même si au départ il y a des différences d'appréciations, des divergences entre

les partenaires sociaux ! Et justement, le groupe Alpha qui a l'habitude de travailler avec les différents acteurs, il peut effectivement jouer un rôle utile pour que chacun s'y retrouve ! Et chacun prendra sa responsabilité. On peut être un facteur de rapprochement des points de vue sur des enjeux essentiels pour les salariés, notamment chez les kanak et dans les entreprises calédoniennes.

C.O. : Et l'emploi local dans tout cela ?

P. F. : Sur les enjeux de la mise en œuvre de la loi sur l'emploi local, la question de la formation professionnelle est un secteur clé. Autrement, on va parler d'emploi local, on va se faire plaisir, on va bâtir des plans sur la comète ! Et s'il n'y a pas une évolution des qualifications et une prise en charge des salariés les plus démunis, des exclus de la formation... On va bâtir une loi qui sera très théorique et qui ne débouchera en rien pour la Nouvelle-Calédonie. J'ai l'impression qu'il y a des débats qui ne sont pas encore achevés ! Il est important de prendre en compte la formation dans l'accompagnement des salariés. ■

Secafi : Assistance et conseil auprès des comités d'entreprise. L'activité de Secafi est le socle fondateur sur lequel le Groupe Alpha s'est construit. Les experts de Secafi assistent les élus des comités d'entreprise dans le cadre légal : comptes annuels et prévisionnels, droit d'alerte, plan de sauvegarde de l'emploi, participation, comité de groupe, comité européen. Secafi forme aussi les représentants des salariés et les militants syndicaux.

(1) Sodie Pacifique Filiale du groupe Alpha. Dispositif dédié exclusivement à l'accompagnement des mobilités professionnelles, et disposant de moyens efficaces (collaborateurs, couverture large au niveau national, des consultants ayant des méthodes adaptées à chaque situation, à chaque individu).

(2) Prego Programme de remobilisation pour l'emploi après Goro. Voté par l'assemblée de la province Sud le 27 juin 2008. Il a été lancé officiellement en juillet 2008.

(3) Pierre-Yves Bour Expert de Secafi en Nouvelle-Calédonie. Permanence au siège de l'USTKE, le mercredi de 14 h à 17 h. Mobilis : 77.47.64

PACIFIQUE JARDIN : LE GARDEN

Un accident de travail non déclaré

La déléguée du personnel STKE du magasin de Pacifique Jardin " Le Garden " a fait l'objet d'une agression physique de la part de sa responsable hiérarchique directe. Un fait non négligeable aux yeux de la section qui est montée au créneau afin de défendre leur collègue de travail auprès de la direction.



" Ce que je dénonce directement, c'est que la direction n'a pas mis en évidence cet acte comme un accident de travail ", a réclamé la déléguée du personnel STKE à la mi-septembre. Dans ce magasin, il faut distinguer quatre secteurs : plante, décoration, animalerie, horticole.

Les faits remontent à la mi-juin. Aux alentours de 17 heures, à l'arrière du magasin, dans le dock plus précisément où l'on entrepose les divers matériels : la vendeuse est au rayon - Plante -, qui est par ailleurs est DP STKE, est pris à partie par sa responsable des ventes.

Etant en sous-effectif pendant cette

période - notre adhérente s'est retrouvée toute seule à effectuer le travail (étiquetage, vente des produits). Coups de pied et coups de poing violent durant l'altercation et pourtant, la vendeuse ne pas juge pas nécessaire d'y répondre à cette agression. Ce qui lui a valu un traumatisme crânien, du cou et de la nuque gauche. " Elle n'a pas aimé que je joue mon rôle de vendeuse et de déléguée du personnel ", a admis notre responsable syndicale. Et d'ajouter, " A aucun moment, je n'ai donné un ordre. Je lui ai simplement fait savoir que nous étions en sous-effectif et qu'il fallait modifier le planning en conséquence ". Il en va de soi que cette remarque a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, si l'on peut dire ainsi. L'explication viendrait semble-t-il d'une surcharge de travail par manque de personnel à la mi-juin.

De son côté, la direction a infligé 6 jours de mise à pied à l'encontre de la responsable des ventes. Fin septembre, cette agression n'a pas été signifiée comme un accident de travail par la direction. La victime a donc décidé de porter cette affaire au tribunal. " Actuellement, la D.P STKE est au rayon- Horticole - afin d'éviter un nouveau conflit entre ces deux employées ", a indiqué le responsable de la Fédération Commerce/STKE en charge du secteur agricole, Chanel Tuauli qui par ailleurs a souligné le travail efficace de ces deux salariées malgré leur divergence de point de vue. ■

Le foncier débattu en Directoire Politique et nouvelles élections provinciales aux Iles

Des bureaux politiques (B.P) se sont tenus depuis le mois d'octobre en vue de la préparation du congrès. Boulouparis, Nouméa, Pwarairiwa, trois lieux préalablement identifiés pour la tenue des B.P, qui à l'inverse de Canala, Poya qui n'ont pas reçu les membres du B.P et Directoire Politique (D.P) pour des raisons diverses liées à l'organisation interne du Parti. Ce que l'on retiendra : c'est toute l'attention portée par le Parti sur l'annulation des élections provinciales aux Iles-Loyauté avec l'annulation de son congrès prévu fin novembre et son report en avril 2010 à Iaai.



Directoire Politique à Newéta, le 31 Octobre à Pwarairiwa.

" **E**n quoi le foncier en Kanaky peut-il être facteur d'identification, de développement et d'intégration ? ". Cette problématique défendue par le comité communal de Pwarairiwa qui présentera une synthèse finale sous forme de rapport au Congrès du Parti. Des interventions, en somme toutes aussi importantes les unes par rapport aux autres et au vu de la demande effective de se préoccuper de ce sujet sur la question relative à " l'identité kanak " et la projection du " destin commun ". Deux thè-

mes majeurs qui reviennent dans chaque discussion et ils sont transposés dans l'actualité sociale comme l'a connue l'UTKE ces dernières semaines. « Le Parti devrait tenir compte des liens naturels et historiques de ces non-kanak. Un travail de fond et de terrain est demandé... Le Parti doit aller dans ce sens pour privilégier les échanges, les discussions et les rencontres car c'est le lien direct entre les kanak et les wallisiens, les futuniens...

Il est nécessaire pour

le Parti d'avoir un discours clair afin d'affirmer que les kanak sont le peuple premier de ce pays ! ». Cette remarque, posée au Bureau Politique de Nasirah, commune de Boulouparis, a déjà un fondement politique, elle reste et demeurera la base de toutes dispositions relatives à la mise en place du destin commun : c'est la table ronde de Nainville-Les-Roches (en 1983) où le gouvernement français reconnaît le « droit inné et actif » des Kanak à l'indépendance. En ce sens, une démarche coutumière



Coordination Iles en réunion, le 24 octobre à Iaaï.

a été définie par la communauté wallisienne de la centrale syndicale afin de préparer une assemblée générale qui s'est tenue le 9 Novembre.

Concernant la situation politique, des sujets ont retenu l'attention des membres du Bureau Politique : quatre interrogations mériteraient particulièrement que les prochains B.P débattent. - " Quelle est la position de nos élus par rapport au budget primitif de 2010 et les axes prioritaires que le P.T doit mettre en avant ? "

- " Quelle est la position politique du Parti Travailleiste avec le FLNKS ? "

- " Le combat et l'engagement pour l'indépendance... Accompagner les préoccupations du mouvement dans la protection de l'environnement. Le rapprochement ou le regroupement avec la mouvance indépendantiste " (Ce qui rejoint l'interrogation précédente).

- " La jeunesse : une problématique qui a contribué à la création de l'alternative politique ". Que peut-on faire pour cette catégorie de population ? Une thématique qui fera l'objet d'un séminaire à la mi-mars 2010.

Par ailleurs, en relation avec la dernière interrogation, il a été décidé à ce B.P de Nassirah que dès la rentrée prochaine, il se tiendra un colloque par trimestre à partir de sujet préalablement défini par le B.P.

Le dernier B.P du mois d'octobre a été particulièrement chargé pour les membres de cette structure. L'actualité politique s'y est prêtée notamment aux îles où le Parti Travailleiste a intenté un recours en annulation entendu par le Conseil d'Etat faisant suite aux élections provinciales du 10 mai dernier (" ... En raison de l'accumulation d'irrégularités, d'une ampleur particulièrement significative, les élections du 10

mai 2009 pour l'attribution des sièges à pourvoir à l'assemblée de la province des Iles Loyauté et au congrès de la Nouvelle-Calédonie sont annulées ... ") - décision du conseil d'Etat du 16 octobre 2009. La rédaction des procès verbaux lors du dépouillement et le nombre important de procurations, jusqu'à 80 % dans certains bureaux de vote, ont motivé la décision du Conseil d'Etat. Sur quelques 19 600 votants, environ 5 000 personnes votent par procuration. L'exode conséquent de la population des îles vers Nouméa et vers les communes avoisinantes (Mont-Dore, Païta, Dumbéa) explique en partie qu'un quart des électeurs îliens votent par procuration. Ce qui n'empêche pas que ces élections soient de nouveau annulées. Elles avaient déjà été annulées pour des raisons similaires en 1999.

De ce fait, des démarches ont été entreprises dès le début novembre. Un QG s'est même installé dans les locaux du siège de l'USTKE, à l'endroit de l'ancienne imprimerie. A savoir que la coordination régionale des îles réunit le 24 octobre dernier à Iaaï a retenu comme principe de garder la même liste présentée précédemment aux élections du 10 mai dernier.

Samedi 31 octobre, la quarantaine de militants réunis en Directoire Politique à Pwaraïriwa à la tribu de Newéta se sont penchés sur la question du foncier soulevée quelques semaines plutôt par le comité communal de Pwaraïriwa. Rappelant, par ailleurs que cette problématique en Kanaky résulte des réflexions engagées dans les différents D.P de l'an dernier qui ont abouti à des conclusions d'envergure au premier congrès par rapport au projet de société, donnant une motion de politique générale :

"... Le PARTI TRAVAILLISTE affirme que :

- Le Pays KANAKY dans son intégralité est TERRE COUTUMIERE. De ce fait, l'Identité KANAK doit être un élément majeur dans la gestion institutionnelle du pays.

- Le PARTI TRAVAILLISTE invite ses

militants dans une réflexion avec les coutumiers afin d'aboutir à un développement innovant socialement et écologiquement responsable..."

Mr Gorou Philippe Napwé, conseiller coutumier Païci, militant FLNKS du Païka est le premier intervenant à exposer cette problématique suivante « Le foncier, facteur d'identification ». Il a abordé ce thème sous trois angles : en premier lieu par l'approche mythique (mythe fondateur de Téa Kanaké) qui a un lien avec l'approche géographique privilégiant « la relation homme-terre-esprit » ; en second lieu par l'approche culturelle avec comme référent le kanak dans son espace-terre, appelé communément terre d'origine. Chaque endroit, chaque lieu a une fonction, un rôle bien défini... ; en troisième lieu par l'approche identitaire. L'identité du kanak est définie dans son rapport avec la terre. La fonction qu'il occupe dans cet espace-terre lui donne son identité.

Mr Gopea André, ancien directeur de l'ADRAF, maire de Ponérihouen, militant FLNKS de l'UPM, a quand lui développé le sujet suivant " Le foncier, facteur de développement ". Le foncier est considéré comme le premier outil de développement. Son impact sur notre environnement est de tout premier ordre (agricole, minier, etc...).. La question foncière revient au devant de la scène quand il s'agit du patrimoine minier. Cela suppose des divergences d'intérêts. Son intervention s'est essentiellement appuyé sur l'histoire de la colonisation du pays qui a débouché sur l'attribution des terres notamment par la mise en place d'une structure territoriale en 1986, l'ADRAF (Agence Développement Rural Aménagement Foncier) en l'occurrence permettant une redistribution des terres (reprise du foncier au profit de la propriété privée). S'en suivent la création des GDPL (Groupement de Droit Particulier). Dernier intervenant, Mr Mandaoué Georges, en remplacement du sénateur Païci absent (ancien sénateur adjieu, élu communal et provincial du Parti). Son sujet : " Le foncier, facteur d'intégration ". Sa présentation a été abordée avec une approche philosophique : identification du lien à la terre afin de définir l'organisation sociale dans un espace donné. Pour clore ces trois aspects de la problématique cités plus haut, ce que l'on retiendra c'est l'aménagement de la conception culturelle et identitaire par rapport à la conception économique. ■

Comité 31 de solidarité avec la Kanaky



Lors de la fête annuelle du NPA31 le samedi 17 octobre à Toulouse, le Comité 31 de solidarité avec la Kanaky a tenu un stand d'information et de sensibilisation sur la répression policière en Nouvelle-Calédonie.

" L'objectif de ce comité est de soutenir la Kanaky dans son combat pour l'indépendance, de dénoncer le néo-colonialisme français chez nous, d'apporter un soutien aux victimes de la répression policière et de la criminalisation syndicale que subit l'USTKE ", a indiqué Yoan Boewa, membre de ce mouvement basé à Toulouse.

La criminalisation de l'USTKE, l'incarcération des syndicalistes a particulièrement interpellé les étudiants kanaks mais aussi les camarades français. L'occasion pour tous de se rendre compte des divers moyens dont use l'Etat français pour minoriser les combats syndicaux dans les diverses régions de sa république et notamment dans ses colonies.

Le Comité 31 de solidarité avec la Kanaky est composé du NPA, FSU, Alternative libertaire, de la CNT, de l'Union Syndicale Solidaire

ainsi que d'étudiants, de travailleurs kanak et calédoniens.

Toujours dans le même élan de solidarité, un concert s'est tenu le vendredi 6 novembre dernier au Mix Art Myris à Toulouse. Une soirée rythmée par trois groupes de musique de grande qualité

: Call the cops, Mes potes du 31 et Toulélouzé. Près de 500 personnes ont participé à cette rencontre festive, et à la fin de la soirée, les spectateurs ont pu assister à un " bœuf " plein d'énergie et de joie communicative. " Ce concert a pu se faire grâce à l'aide des artistes et des techniciens de Mix Art et de Takticollectif, et il a permis de tisser un lien tenu entre engagement, réflexion politique, échanges artistiques et action solidaire ", a souligné Corinne Perron, correspondante USTKE en France. ■

Photos de Yoan Boewa.

CONTACT :

Comité 31 de solidarité avec la Kanaky
Freedom.kanaky@gmail.com
(00 33) 06 69 78 56 25



Un " bœuf " endiablé a réuni sur scène les trois groupes en fin de soirée. Un moment de partage inoubliable, selon nos militants en France.

POINT DE VUE

Ma Kanaky

Une petite pensée de Mash pour les opprimés de cette terre, Kanaky où les oppressions sont venues de toutes parts. Oppression, que tu sois venue d'aussi loin ou même au-delà de la barrière de corail, ou des îles lointaines, ou des contrées imaginaires... L'opprimé souhaite se libérer de ses chaînes. L'auteur appelle les esprits, Andi et Poindi à se reconcilier avec leur terre, la Kanaky.

Ils sont arrivés voilà 150 ans.

Ils ont tout réduit,
Avec leur maladie
Et leur fourberie.

Ici, en Kanaky
Si tu trahis,
Tu es puni et maudit.
Kanak, tu es ma coutume
Et ma raison de vivre.
Comme l'a fait Ataï,
Les 19 d'Iaï,
Et tous autres qui ont été
meurtris.

Kanak, mon pays
Ne soit pas soumis
Et relève-toi, vas-y !
Mais pas à n'importe quel prix,
Gardes-toi des mauvais esprits.
Oui aujourd'hui,
Tu as grandi et mûri.
Alors bannis toutes les tricheries
Qu'ils t'ont appris
Et redeviens ma Kanaky.
Andi et Poindi sont toujours ici,
Esprit de la terre et de l'infini.
Ils ne feront pas le pari
De te jeter dans l'oubli.

Mash

Ludmila Donardin

Qui sont-ils, que recherchent-ils, quels sont leurs objectifs ? Quelles sont leurs attentes par rapport au syndicat ? Comment ont-ils rencontré l'USTKE ? Quelle place veulent-ils y tenir ? Quel est leur regard sur le syndicat ? Nous revenons avec ces questions par le biais de nouveaux syndiqués. Ce mois-ci nous nous intéressons à une jeune adhérente qui travaille dans le secteur administratif.



Ludmila Donardin, chargée de clientèle de la gestion locative au FSH.

Ludmila Donardin, 28 ans, une jeune dynamique dans sa catégorie, pas du tout timide, un brin de folie de temps en temps. Elle affectionne particulièrement le monde de la mode bien qu'elle ne travaille pas dans ce domaine. Issue d'une famille de trois enfants, la benjamine sait s'imposer autour d'elle. Née d'un papa martiniquais et d'une maman wallisienne du district de Hihifo, elle a dû mettre son rêve de côté et penser à quelque chose de moins glamour mais pas moins inintéressant pour autant. Elle est donc entrée au lycée Saint-Joseph de Cluny en 1997 et y a obtenu, 4 ans plus tard, un Baccalauréat Professionnel en Secrétariat, chose qu'elle ne regrette pas aujourd'hui !

" Aujourd'hui, je suis adhérente et déléguée syndicale au Fond Social de l'Habitat ", affirme-t-elle sans aucun regret après avoir traversé une période sans être syndiquée. " L'USTKE m'a déjà beaucoup apporté, d'une part au stage de base où l'on t'ouvre vraiment les yeux, tant sur le plan professionnel, que syndical. Je compte m'enrichir de plus en plus avec le stage moyen ", continue-t-elle.

De passage à la Fac de Nouville pour un DEUG AES à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), en 2001 qui malheureusement ne lui a pas permis de s'épanouir. Ludmila garde d'excellents souvenirs de sa scolarité à l'école

primaire et une partie du secondaire (jusqu'en 5^{ème}) à Perpignan dans le sud de la France.

Revenue en 1994 au pays, elle a poursuivi son enseignement dans le secondaire au collège Saint-Joseph de Cluny à l'Anse-Vata, où on l'a clairement fait comprendre que son soi-disant manque de discipline, qui n'était autre que la volonté de pouvoir exprimer ses opinions librement mais respectueusement, ne correspondait pas

aux attentes de l'établissement. Elle a par conséquent terminé son cursus au collège Sainte-Marie à Païta.

Son bac pro en poche en l'an 2000, Ludmila décroche à plusieurs reprises des petits contrats. " J'ai pu m'affirmer professionnellement dans plusieurs emplois ", souligne-t-elle. Elle a travaillé notamment à la Caisse d'Epargne, la MIJ, la Direction de l'Enseignement ou encore à l'Institut Louis Harris, entre autre. " Puis j'ai travaillé en tant qu'intérimaire afin de varier et d'agrandir la palette de mes compétences, dans différentes entreprises, sociétés et/ou administrations ; me permettant ainsi, d'être la plus polyvalente possible et d'augmenter la rubrique " expériences professionnelles " de mon curriculum vitae ", ajoute-t-elle. Elle ne cache pas pour autant qu'elle aurait souhaité que ces emplois puissent aboutir à un contrat à durée indéterminée. " Mais ne voyant rien venir de la part de personnes pas toujours honnêtes qui vous font miroiter monts et merveilles, j'ai décidé de partir en France fin 2005 pour y trouver un emploi et rejoindre ma sœur, qui était à Toulouse, au même moment, pour finir ses études ", précise-t-elle. Grâce à sa grande expérience de l'intérim, Ludmila a pu notamment travailler pour la SNCF et le groupe de gestion Omnium-Finance de Toulouse.

De retour sur le Caillou en 2006, elle occupe le poste de secrétaire aux Ressources Humaines du FSH durant sept mois qui sera suivi d'un CDD de six mois, aux mêmes fonctions. Un poste de Chargée de clientèle s'étant libéré par la suite, elle a eu l'opportunité de postuler et de signer un CDI au 1^{er} janvier 2007. En tant que tel, son travail consistait principalement à renseigner les personnes faisant appel au FSH, sur les différents produits présents dans le parc immobilier. Travail qui lui plaisait énormément car elle était en contact direct avec les personnes. " Je leur expliquais les méandres d'un système qui ne leur est pas toujours familier ", dit-elle avec le sourire.

A l'heure actuelle, elle est chargée de clientèle de la gestion locative. Elle a pris ses fonctions au 1^{er} Août dernier en répondant à l'offre de création de poste. Etant en relation étroite avec la clientèle : de l'entrée dans le logement au départ des locataires. " Le côté humain de ce travail est essentiel pour moi et j'avoue avoir trouvé à ce poste, la satisfaction de vraiment pouvoir aider les gens ", confie-t-elle.

" Evidemment je ne sauve pas le monde, mais aider les gens à trouver un logement, c'est leur rendre, bien plus qu'un service ", ajoute notre jeune adhérente. Son travail s'attache plus précisément à préparer l'entrée des locataires, à gérer au quotidien la relation avec les locataires dans le respect des procédures internes (écoute et analyse des besoins, réclamations...) recueillir les informations, les actualiser, les analyser et les transmettre, suivre les comptes locataires, assurer le recouvrement. " Je n'ai pas encore de section, je suis la seule adhérente USTKE au FSH, même pas mal ! ", dit-elle au milieu d'un grand éclat de rire. Ludmila nous avouera qu'elle avait un peu peur des représailles mais elle sait vite apercevoir qu'il n'y avait pas de quoi avoir peur ! " Il est certain que j'aimerais avoir une section au FSH, mais les gens ont de nombreux a priori sur le syndicat. Cela va être dur, mais j'y travaille ", assure-t-elle. " Au FSH il y a deux syndicats forts qui se font une petite guerre... L'un d'eux a la main bien posée sur le Fonds Social de l'Habitat. Je ne me préoccupais pas de tout cela, il y a quelque temps ", indique-t-elle. Rencontrant quelques difficultés (primes qui lui filent sous le nez, une candidature à certaines ouvertures de poste qui était trop souvent oubliée au profit d'autres personnes, dont les qualifications n'équivalaient pas les siennes...). Durant ces moments là, elle n'avait pas beaucoup de soutien, ni d'appui au sein du FSH, Ludmila s'était donc décidée l'an dernier à contacter la fédération commerce STKE. D'ailleurs, la fédération a effectué un débrayage en avril dernier. Les membres du bureau attendent la fin de cette année, date à laquelle la direction va se positionner. **Une petite anecdote :** " Ma sœur aussi me demande de venir étendre la bâche bleue jusqu'à Fidji, histoire de faire respecter les droits des travailleurs ". ■

BUREAU ELARGI

Que doit-on faire avant le Congrès ?

L'avant dernière réunion statutaire de cette année s'est tenue à la Maison des syndicats, le samedi 26 septembre. Différents points ont été évoqués par les responsables de l'organisation, notamment les conflits en cours menés par l'Ustke. Une question essentielle s'est posée durant les débats : quelle stratégie faut-il adopter avant la tenue du Congrès.



Attentifs les responsables. Les débats ont été clôturés aux alentours de 14 heures, le Samedi 26 Septembre dernier.

" **N**e pas se démobiliser " a lancé la 2^{ème} vice-présidente de l'USTKE, Marie-Pierre Goyetche, à la soixantaine de responsables présents. En l'absence du président, la consigne est donnée aux militants, aux camarades. C'est la deuxième fois que durant une instance statutaire à laquelle Marie-Pierre Goyetche assiste, préside et mène les débats. Elle s'est prêtée à cet exercice avec beaucoup d'attention avec l'aide du 3^{ème} vice-président, Alphonse Pujapujane qui lui est revenu sur le bilan de leur déplacement en France, pour ce qui concerne le Collectif pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations.

Les conflits liés à l'actualité sociale ont été brossés par les responsables confédéraux notamment celui lié au groupe Véolia (cf pages 4-5). Le conflit de Ponérihouen Ambulance s'est enlisé dans le temps mais il présente tout de même une avancée significative concernant le redéploiement des grévistes licenciés par l'employeur qui depuis quelques mois avec l'aide de l'Union Communale, de la Fédération Commerce STKE effectuent le montage du dossier d'une société d'ambulance. A la Cafat, on parle plutôt de débauche des employés à la date du départ du conflit, soit au début de l'année 2007. Une question qui pose la problématique de l'indemnité de licenciement.

Les conséquences judiciaires liées au conflit Aircal ont été rappelés à ce

moment là, M.P.G. a relevé qu'à cette période (fin septembre) : 7 camarades étaient en prison, 13 jeunes de Saint-Louis ont été en garde-à-vue, 7 jeunes interpellés à Pierre-Lenquette, 2 à Tindu, 3 camarades du Nord en garde-à-vue dont 2 allaient comparaître dans les jours qui ont suivi. La vice-présidente a de nouveau mise en garde les responsables sur les intentions de la justice concernant les suites judiciaires liées au conflit Aircal. " Est-ce qu'on peut refuser d'aller au tribunal. En refusant de parler, de garder le silence, peut-on refuser ce tribunal ", s'est demandé Jean-Claude Tutugoro, un des responsables de l'Union communale de Pwäriiwa en interpellant les membres du bureau confédéral. Quand à Raymond Ayawa Yari, président de l'Union Provinciale Nord, a pour sa part exprimé ses inquiétudes concernant le climat de suspicion qui règne dans la région de Wa Wi Lù. " On est montré du doigt par les gendarmes ", a-t-il déclaré. " Pendant la mobilisation, nous avons fait un courrier au représentant de l'Etat sur la côte Est ", a-t-il ajouté, rappelant aussi, " cela a peut-être fait aboutir aux négociations hormis les gens de Saint-Louis dont on a beaucoup parlé ! Mais les gens du Nord étaient aussi sur le terrain ! ".

L'ensemble des camarades (les 6 camarades incarcérés depuis le 29 juin) ont tout demandé que leurs dossiers soient instruits en cour de cassation. " Il n'y a pas d'aménagement possible des

peines car ils ont tous souhaité aller en cour de cassation ", a indiqué M.P.G. En soulignant la sortie effective des militants de l'île de l'oublie dans les prochains mois : Sélé Lamy (fin octobre), Thierry Gnipate (fin décembre), Gérard Jodar (début juin 2010), Julien Vaiagina (fin novembre 2009), Michel Safoka est soumis à des peines pour plusieurs affaires dont celles d'Aircal (9 mois avec maintien en détention depuis le 28 mai).

" Depuis Carsud, Air Calédonie, pas mal d'indicateur, des indices qui montrent une répression dure. Toute cette arsenal déployée, nous n'avons pas assez d'expérience par rapport à la justice ", a souligné Alphonse Pujapujane. Et de continuer sur sa lancée pour ce qui concerne la création du collectif. " Le système judiciaire est en train de nous acculer ", a-t-il insisté. Il était important de créer ce collectif contre toutes les formes de discriminations. Le bilan du déplacement de la délégation en France a été évoqué par le porte-parole du collectif, notamment les rencontres avec les élus de Gauche et les Verts qui semblent-ils viendront courant octobre pour une mission parlementaire.

Doit-on faire le point avant le Congrès dans chaque secteur ? Doit-on maintenir ou reporter le Congrès alors que le président de l'USTKE est en prison, tant bien même que celui-ci a souhaité son report ? Cette problématique est à réfléchir. Au niveau de chaque fédération, la mobilisation des militants est amoindrie au vue des interpellations, des gardes à vue. Redynamiser, relever le défi dans chaque fédération afin de soutenir la mauvaise passe que subit l'organisation syndicale. Des questions aussi diverses soient-elles auxquelles les membres du bureau confédéral devront y répondre au prochain Comité Directeur (cf. page 13).

Comme à l'accoutumé, la réunion s'est clôturée avec la présentation des dépenses effectuées aux cours de ces huit derniers mois (Janvier à Août) faite par Mélanie Atapo, chargée des finances de l'organisation. Il est rappelé aux trésoriers de chaque fédération de participer à la Commission Finance qui se tient le vendredi à la veille de chaque Bureau Elargi. La chargée des finances et son assistante ont déplorée encore une fois, le manque d'assiduité de certains trésoriers. A signaler la présence de 4 trésoriers sur les 11 fédérations que compte l'USTKE. ■

Solidarité, Smig, financement des syndicats

Le Comité Directeur du 30 octobre a été l'occasion pour les délégués de l'Ustke présents de faire le point sur la situation sociale mais aussi politique dans notre pays.

Présidée par la vice-présidence avec Marie Pierre Goyetche et Alphonse Pujapujane, respectivement 2ème et 3ème vice-président, le Comité Directeur (C.D) a débuté avec un hommage rendu aux camarades emprisonnés et particulièrement à Gérard Jodar, Président de l'Ustke qui entame son 4ème mois d'emprisonnement dans l'indifférence la plus totale, des autorités de notre Pays.

Une situation dénoncée à nouveau par l'Ustke. L'organisation a montré du doigt les services de l'Etat par rapport aux répressions incessantes vis-à-vis de nos militants. Egalement elle a réaffirmé sa dé-

termination pour exiger la libération de nos camarades dans les meilleurs délais tout en décidant de maintenir les mobilisations et les activités de solidarité.

Le C.D est revenu sur l'actualité sociale avec le passage programmée du SMG à 150 000 CFP ou encore le transfert du secondaire, le projet de texte sur l'emploi local et les modifications en liaison avec le Pacs ainsi que la question du financement des organisations syndicales par le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie.

Le principe d'une conférence de presse a été arrêté pour rendre public le point de vue de l'USTKE sur ces sujets d'ac-

tualité.

Le CD a également fait le tour des conflits en cours en rappelant la nécessité pour les différents secteurs de consulter les instances de l'organisation avant toute participation à une intersyndicale.

Les délégués présents ont attentivement écouté Louis Kotra Urégeï sur les nouvelles élections provinciales aux îles Loyauté et sur les fraudes prouvées qui ont conduit le Conseil d'Etat à annuler les résultats des précédentes élections provinciales.

La matinée s'est clôturée avec la traditionnelle séance des questions diverses. ■

ENVIRONNEMENT

Possible disparition des crabes à Teremba

A l'heure où l'on parle du sommet de Copenhague, du réchauffement climatique, du phénomène El Niño, il n'est pas nécessaire d'aller loin pour avoir une idée d'une pollution avérée sur notre île. La nature a changé autour des bassins de crevettes à Teremba.

Une pollution certaine au pied du Fort Teremba a particulièrement attiré l'attention des pêcheurs de crabes du coin. Certains d'entre eux ont signalé le changement de leur environnement auprès de la gendarmerie des communes environnantes (Moindou et La Foa). Mais apparemment, rien y fait la ferme de Sodacal, conçue à l'origine en 1984, comme une ferme de démonstration pour le développement d'une filière d'aquaculture exportatrice de crevettes en Nouvelle-Calédonie a sans doute des raisons économiques pour produire plus et davantage.

Pendant ce temps là, ce sont les pêcheurs de Teremba principalement des personnes qui n'ont d'autres ressources que la vente des crabes, des ti-lapia dans les marchés ou chez les restaurateurs de La Foa, Sarraméa, Moindou, Bourail. Ils peinent aujourd'hui à vendre leurs produits de pêche. " En déversant un produit toxique hors des bassins (dans la mangrove) après avoir été utilisé à l'intérieur de ceux-ci pour tuer les larves des crevettes, ce produit appelé roténone est dangereux pour les milliers de poissons et de crabes que nous pêchons. C'est très dangereux pour notre environnement, et surtout pour la mangrove. On a

attrapé des crabes la dernière fois et le lendemain, ils sont tous morts ! On ne sait pas pourquoi ? C'est qu'il y a véritablement un problème... ", ont soulevé Christian Kawa en compagnie du vieux Gaby Ouary. Ils sont résignés face à ce constat, eux qui font partie de ces pêcheurs qui sillonnent l'endroit depuis de nombreuses années. Des questions préoccupantes pour des membres d'Ensemble pour la planète (EPLP) qui n'ont pas hésité à se rendre aux différentes zones de pêche (changement de couleur des eaux, une partie des palétuviers anormalement morts, un chenal en construction, une nouvelle éclosure qui induit plus de production dans les années à venir ...). Au niveau environnemental, des sujets préoccupants ne manquent pas pour cette région de Moindou particulièrement entachée par une production accrue de crevettes destinées à l'exportation (soit environ 400 tonnes par an*). ■

* La filière d'aquaculture exportatrice de crevettes en N-C a connu une phase de croissance exponentielle de sa production de 1984 à 1992 (jusqu'à 400 t/an), puis une chute brutale en 1993 (250 t/an) qui s'est prolongée jusqu'en 1997 et enfin une reprise à partir de

1998 pour arriver à une stabilisation autour de 420t/an depuis 1999. (Source : Ifremer/DAC).



" Changements de la couleur des eaux, branches des palétuviers morts, une algue récemment apparue au bord des baies, poissons et crabes morts... " : les pêcheurs traditionnels de crabes ont averti l'EPLP de ces grands changements.

Honduras : 12 syndicalistes tués depuis le coup d'Etat

Les travailleurs sont les principales victimes du coup d'Etat qui a renversé le président hondurien, Manuel Zelaya, le 28 juin dernier. Les syndicats se mobilisent pour réclamer le retour à la démocratie, mais beaucoup de militants et de militantes ont perdu la vie, sont emprisonnés et torturés. Le gouvernement de facto contrôle la presse. Erasto Reyes, un avocat engagé auprès du mouvement syndical et l'un des meneurs du Front national de résistance contre le coup d'Etat (1), témoigne des exactions commises. Il appelle à la solidarité syndicale internationale.



Des milliers d'Honduriens sont descendus dans les rues pour protester pacifiquement contre le coup d'Etat, mais ils se sont heurtés à une répression sanglante des autorités. Quel est le bilan à ce jour ?

Au total, la répression contre les opposants au coup d'Etat a provoqué la mort de plus de 20 personnes. 500 autres ont été blessées et 3.000 sont détenues. 12 militants syndicaux figurent parmi les personnes assassinées. Certains ont été tués chez eux, d'autres dans les mouvements de protestation contre le coup d'Etat. Les femmes et les jeunes sont particulièrement impliqués dans la résistance pacifique contre le coup d'Etat.

Les cas de torture physique et psychologique sont nombreux. Un journaliste photographe du journal *El Libertador*, Delmer Membreño, a été enlevé et torturé. Une enseignante syndicaliste a été violée par quatre policiers. Je pourrais citer beaucoup d'autres cas, comme celui d'Augustina Flores López, membre du Conseil civique des organisations populaires indigènes du Honduras (2), qui a été durement frappée par la police, y compris en public, devant des médias. Les images de ces coups ont été enregistrées et présentées devant un juge, mais il a refusé d'en tenir compte. Elle demeure en prison, accusée de " sédition et terrorisme ". Des dizaines de Honduriens sont détenus pour ce chef d'accusation, dont des personnes

âgées.

Le président Zelaya avait augmenté le salaire minimum de 126 à 202 euros fin 2008 (salaire compris 15 000 à 24 000 frs CFP), à la grande colère des patrons. Cette hausse est-elle l'une des raisons du coup d'Etat ?

Le président Zelaya avait pris toute une série de mesures en faveur des travailleurs et des travailleuses. De façon étonnante puisqu'il vient du parti libéral, il s'était aussi dirigé vers la gauche sur le plan des relations internationales, en rejoignant l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (3). Il avait également invité les syndicats à un dialogue sur toute une série de sujets, dont la sous-traitance. Un projet de décret visait ainsi à régulariser le recours aux travailleurs sous-traitants, afin de ne pas les précariser davantage. Les autorités actuelles veulent aller dans le sens contraire en privilégiant par exemple les contrats temporaires, qui pourraient être renouvelés pendant trois ans. Si leur projet est approuvé, à terme, il n'y aura plus aucun syndicat au Honduras car il est extrêmement difficile d'organiser les travailleurs et travailleuses temporaires.

Peut-on penser que des forces antisyndicales ont profité de la répression des opposants au coup d'Etat pour assassiner des syndicalistes ?

C'est possible car la grande majorité des employeurs soutiennent le coup d'Etat. Cela dit, même lorsque le président Zelaya était en place, être militant syndical était déjà une activité dangereuse, puisque plusieurs syndicalistes ont été tués ou attaqués par balle en 2008...

C'est vrai, et le taux de syndicalisation était déjà très faible : à peine 3% de la main-d'œuvre dans les maquilas (4), et 8% de la population active totale, qui représente 3,5 millions de travailleurs et travailleuses. Il y avait de nombreux incidents inquiétants. Ainsi, en 2008, des syndicalistes de l'Université nationale autonome du Honduras ont brièvement détenu de prétendus agents de police qui infiltraient le campus. Ceux-ci détenaient une liste avec les noms de syndicats à attaquer et de nombreux dirigeants syndicaux, dont celui de Rosa Altragracia Fuentes, la secrétaire générale de la Confédération des

travailleurs du Honduras (CTH), assassinée en avril 2008 (5). Malgré les violations des droits syndicaux antérieures au coup d'Etat, les syndicats exigent le retour de l'ancien président car la situation s'est fortement dégradée depuis le 28 juin.

Les syndicats honduriens peuvent-ils encore fonctionner depuis lors ?

L'activité de chaque syndicat s'est réduite en raison de la peur d'être agressé à l'occasion d'éventuelles rencontres syndicales. Tous les dirigeants syndicaux reçoivent des menaces. Une bombe a explosé dans les toilettes du siège du syndicat du secteur industriel de la boisson, STIBYS (6), mais elle n'a pas fait de victimes car l'incident a eu lieu peu après le départ des militants, qui s'étaient réunis pour les funérailles d'un dirigeant syndical assassiné.

Certains syndicats bravent le danger, tel STIBYS, qui a même organisé son congrès en août dernier. Cela dit, beaucoup de syndicalistes manquent de temps pour les activités syndicales car ils sont aussi impliqués dans le Front national de résistance contre le coup d'Etat.

En dénonçant les exactions commises depuis le coup d'Etat, ne craignez-vous pas pour votre propre sécurité ?

Si, bien sûr. Ceux qui dénoncent courent beaucoup de risques, mais nous ne pouvons rester silencieux face à ce qui se passe dans notre pays. C'est pour ça que nous demandons à la CSI et à toutes ses organisations affiliées de nous soutenir, de tout faire pour divulguer les exactions commises au Honduras, afin que ça s'arrête.

Comment les syndicats nationaux et internationaux peuvent-ils vous aider ?

D'abord en condamnant le coup d'Etat et en diffusant des informations sur ce qui se passe actuellement au Honduras. Ensuite, par l'envoi de missions syndicales sur le terrain afin de constater les violations des droits humains et syndicaux. Nous souhaitons aussi que les syndicats fassent pression sur leurs gouvernements pour qu'ils n'envoient pas d'observateurs lors des élections du 29 novembre (le gouvernement actuel attend ces observateurs et une aide financière pour la tenue de ces élections). Nous avons également besoin d'aide financière et matérielle, notamment sur les plans alimentaire et médical. Beaucoup de militants souffrent de fractures suite à la répression, mais dans les hôpitaux, on ne trouve même plus de broches pour ressouder les os.

La communauté internationale a largement dénoncé le coup d'Etat, mais ça ne semble pas impressionner beaucoup ses auteurs...

Tout ne va pas être immédiatement résolu, il s'agit d'une lutte de longue haleine, mais nous voulons qu'à la fin, les auteurs de ces violations des droits humains et syndicaux répondent de leurs actes. Nous espérons que ça servira d'exemple pour dissuader d'autres atrocités et coups d'Etat dans le futur. Si les condamnations

internationales n'ont pas donné de résultat jusqu'ici, il faut des mesures plus concrètes, combinées à un maintien de la pression de la part du peuple hondurien. Le mouvement syndical international pourrait appeler à des sanctions économiques contre le gouvernement actuel. Le simple fait de menacer le Honduras d'être exclu de l'Accord de libre-échange d'Amérique centrale pourrait avoir un effet, car les pertes économiques seraient énormes.

Comment décrire la situation économique du commun des Honduriens ?

Le Honduras est l'un des pays les plus pauvres de la région. Le président Zelaya avait augmenté le salaire minimum à 202 euros (soit environ 24 000 frs CFP), mais c'est encore inférieur de 20% au revenu nécessaire pour couvrir les besoins quotidiens d'une personne. De plus, très peu de travailleurs touchent ce salaire minimum. La crise économique mondiale a également eu un impact au Honduras : environ 20.000 emplois ont été perdus depuis le début de l'année. Cela ne va pas s'arranger car les entreprises déclarent perdre des millions depuis le début du coup d'Etat, entre autres en raison des blocages de routes et parce que de nombreuses personnes n'ont pu se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail. Dans les maquilas, des employeurs sont en train de contraindre les travailleurs et travailleuses à rester de très nombreuses heures supplémentaires pour rattraper le temps perdu suite à l'état de siège déclaré par le gouvernement de facto. ■

Propos recueillis par Samuel Grumiau, Bruxelles, le 12 octobre 2009 (CSI EnLigne).

(1) Frente Nacional de Resistencia Contra el Golpe de Estado, dont font partie les trois affiliées de la CSI au Honduras (CUTH, CGT et CTH)

(2) Consejo Cívico de Organizaciones Populares Indígenas de Honduras (COPINH)

(3) L'ALBA est une organisation politique, sociale et économique promouvant la coopération entre les pays socialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes

(4) Zones franches d'exportation

(5) Pour plus de détails à ce sujet, voir le rapport annuel des violations des droits syndicaux de la CSI, à l'adresse <http://survey09.ituc-csi.org/survey...>

(6) Sindicato de Trabajadores de la Industria de las Bebidas y Similares, affilié à l'UITA

Voir aussi le dernier communiqué de la CSI (23 septembre 2009) réitérant sa condamnation du coup d'Etat et des graves violations des droits humains et syndicaux perpétrés par les autorités : <http://www.ituc-csi.org/spip.php?ar...>

Voir aussi la résolution de la Confédération syndicale des Amériques (CSA) du 8 juillet 2009 : <http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/Res...>



Un 24 Septembre où on a pu voir que quelques centaines de personnes déambuler entre les différents stands associatifs, alors qu'on aurait aimé voir les 26 000 personnes qui ont défilé précédemment, le 12 Août dernier. Où étaient-ils ceux qui ont clamé le " destin commun " ?

Ils n'étaient sûrement pas autour du vieux Mwâ kê, le 24 Septembre dernier.

Au pied de celui-ci, la fête avait pris une allure festive : danses traditionnelles et groupes de musique ont rythmé la journée. Alors qu'en face du jardin, dans les locaux du musée de la N-C, se tenait des ateliers de réflexion sur la citoyenneté.

On ne peut que se féliciter de cet espace de parole. Mais il faudra un jour ou l'autre que ce " destin commun " se concrétise !

